

Communiqué de presse

Juillet 2012

LegalBox : première entreprise française à entrer sur le Marketplace de Microsoft Office 2013 !

LegalBox, éditeur d'un logiciel de messagerie sécurisée, spécialiste du courrier certifié sur Internet, est la première société française à faire son entrée en tant qu'application sur Microsoft Outlook 2013 !

Présentée le 16 juillet dernier par Microsoft, la nouvelle suite Office 2013 est accessible à tous en version preview. Une des nouveautés est la présence d'applications téléchargeables sur le Marketplace de Microsoft, qui permettent d'améliorer l'expérience de l'utilisateur sur chacun des logiciels qui composent la suite Office 2013.

D'ores et déjà disponible gratuitement sur le Marketplace <http://officepreview.microsoft.com/en-us/store/legalbox-WA102975084.aspx?redir=0> l'application LegalBox permet de recevoir des courriers certifiés et des lettres recommandées électroniques (LRE) directement sur Outlook 2013.

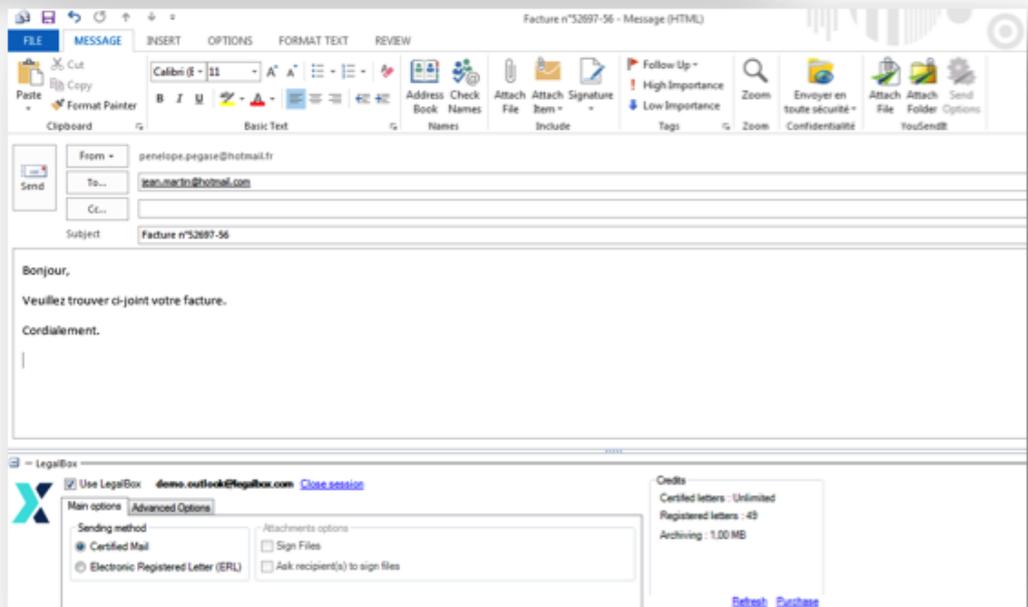
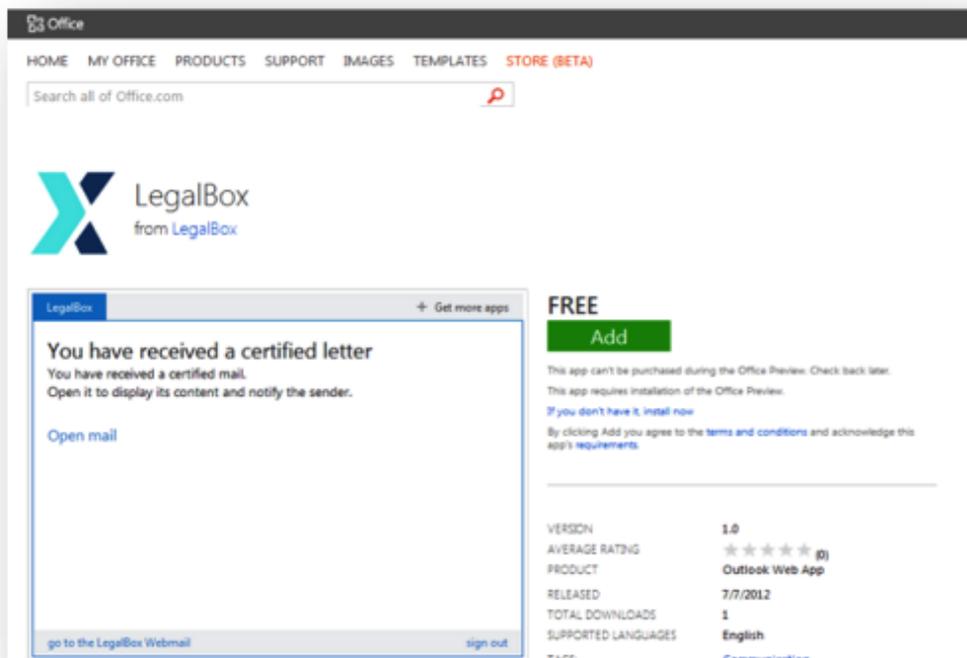
Pour l'envoi de courriers certifiés et de LRE, il faudra attendre la fin du mois de juillet pour que soit mis à disposition des entreprises et du public, par LegalBox, un plugin permettant d'envoyer des courriers LegalBox directement depuis Outlook.

En attendant, la version en ligne de la messagerie LegalBox est disponible depuis le début de l'année et permet d'envoyer tous types de courriers à valeur légale de manière 100% électronique et en toute conformité avec les lois en vigueur en France.

Une collaboration réussie en quelques mois

Dès la création de LegalBox, l'entreprise réfléchissait à l'intégration de la messagerie à d'autres logiciels déjà présents sur le marché, comme Microsoft Outlook. La collaboration entre LegalBox et Microsoft s'est mise en place en peu de temps. Après une première rencontre en avril 2012 avec Microsoft France, c'est une rencontre en mai avec l'équipe Microsoft Corp. qui a entériné le projet.

LegalBox a alors développé l'application pour Outlook 2013 en collaboration directe avec les équipes de Microsoft à Redmond. En juillet 2012, l'application était validée et publiée sur le Marketplace, disponible avec la version preview d'Office 2013 depuis le 16 juillet.





A propos de LegalBox

Créée en 2007, la société LegalBox a lancé son service de courrier certifié sur Internet début 2012. Le service permet aux utilisateurs professionnels et particuliers d'envoyer des courriers à valeur probatoire de manière 100% électronique, sans passer par le courrier papier. Accessible directement en ligne via une messagerie sécurisée, le service s'intègre aussi aux outils métiers des entreprises grâce à des API, et donc désormais disponible sur Microsoft Outlook 2013.

Ainsi, courriers certifiés, lettres recommandées, factures, bulletins de paie et contrats peuvent être envoyés facilement à partir de 0,32 € HT, permettant aux utilisateurs de réaliser jusqu'à 50% d'économies sur leurs frais d'affranchissement !

Pour en savoir plus, visitez www.legalbox.com. Inscription au service gratuite et sans engagement sur <https://mail.legalbox.com>.

Contacts presse :

Profile PR / 01 56 26 72 00

Presse écrite & web

Mia Bertier / mbertier@profilepr.fr

Christopher Renvoisé / crenvoise@profilepr.fr

TV/Radios

Sonia Menhane / smenhane@profilepr.fr